ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Etablissement de détention fribourgeois EDFR
Bellechasse 366, 1786 Sugiez

Etablissement de détention fribourgeois EDFR
Freiburger Strafanstalt FRSA

Site Bellechasse

Bellechasse 366, 1786 Sugiez

T +41 26 304 10 10

SESPP (Fribourg)
Route d'Englisberg 3
1763 Granges-Paccot

Réf : GS / tl

Sugiez, le 13 novembre 2026

Préavis de l'EDFR - site Bellechasse

Préavis pour l'examen de la libération conditionnelle (LC)

1. Identité

Nom	CILIBERTO
Prénom	Giuseppe
Date de naissance	05.01.1969
Origine	Suisse
État civil	Célibataire
Langue maternelle / parlée	Français, italien
Curateur	Non

2. Dates d'exécution de peine

Sous mesure art. 59 CP.

2 mois accomplis à l'EDFR : le 15.07.2024

3. Situation administrative

Statut de séjour	Suisse
Papiers déposés au sein de l'établissement	Oui, carte d'identité suisse valable jusqu'au 26.01.2033

4. Comportement général au sein de l'EDFR

4.1. Cellulaire

M. CILIBERTO est arrivé le 15.05.2024 à l'EDFR – site Bellechasse en régime ouvert (RO). Il a ensuite été déplacé en régime fermé (RF) en date du 23.09.2024 et est retourné en RO le 30.01.2025. Il a une bonne tenue de cellule. Il est ponctuel et respecte les règles. Il reste souvent dans sa cellule et ne participe pas aux activités communes. Il se dit épuisé et fatigué de sa situation.

4.2. Travail

Du	Au	Place de travail
22.01.2026	A ce jour	Nettoyage RO
04.07.2025	21.01.2026	Cultures maraîchères RO
30.01.2025	03.07.2025	Menuiserie RO
23.09.2024	29.01.2025	Ateliers 4
24.06.2024	22.09.2024	Menuiserie RO
15.05.2024	23.05.2024	Nouvel arrivant "en cellule" RF/RO

M. CILIBERTO se rend au nettoyage de l'église. Il a su s'adapter rapidement dans ses tâches et effectue ce qui lui est demandé. Monsieur se montre autonome et indépendant dans ses horaires.

4.3. Sanctions disciplinaires

Date du rapport	Raison de la sanction	Type de sanction
06.05.2026	L'incivilité et les comportements inadéquats	Avertissement
19.08.2025	La consommation, l'apport, le trafic et la possession de drogues, d'alcool et d'autres substances	Avertissement, Amende de CHF 50.-
22.08.2024	La consommation, l'apport, le trafic et la possession de drogues, d'alcool et d'autres substances	Avertissement et amende de CHF 25.-

4.4. Formation

L'intéressé a participé aux cours FEP du 24.02.2025 au 24.03.2025.

4.5. Sport

M. CILIBERTO ne se rend pas au sport.

4.6. Social

M. CILIBERTO ne se montre pas demandeur auprès du Service social. Il exprime être confronté à une fatigue générale face au système carcéral et souhaite être rapidement en foyer. Il ne salue plus le Service social dans les couloirs et se montre très discret. Il n'a plus fait aucune demande concernant sa progression de peine. Il reste persuadé que c'est le Service social qui lui a refusé ses congés et refuse de collaborer avec ledit service. Depuis l'année dernière, il n'y a aucune nouvelle évolution.

5. Relation externe

M. CILIBERTO ne reçoit aucune visite et ne parle que très peu de ses relations externes. Il entretient parfois des contacts avec sa compagne, Mme Lüthi.

6. Etat des comptes

Disponible	CHF 239.15
Réservé	CHF 450.95
Bloqué	CHF 1975.40

Versement de CHF 20.- par mois depuis le compte réservé, pour les frais de justice. Le versement est effectué depuis le 10.07.2024.

7. Sorties accordées

Du	Au	Type	Motif	Echec
19.08.2024 07:00	19.08.2024 16:00	Permission	Médical	Non
12.07.2024 07:00	12.07.2024 16:00	Permission	Médical	Non
03.06.2024 10:00	03.06.2024 19:00	Permission	Médical	Non
21.05.2024 07:00	21.05.2024 17:00	Permission	Médical	Non

8. Planification / Plan de l'exécution de la sanction (PES)

Le courrier explicatif du SESPP datant du 27.01.2025 planifie les élargissements envisageables pour M. CILIBERTO. Un réseau a eu lieu en date du 09.10.2025, il est invité à préparer une demande de congé et en discuter avec ses thérapeutes. L'intéressé explique refuser les congés et ne plus vouloir collaborer avec le Service social et le Service médical.

9. Positionnement face aux infractions et amendements

Le sujet n'a pas réellement été abordé, l'intéressé parle plus d'une fatigue face au monde carcéral.

10. Projets d'avenir

M. CILIBERTO souhaite intégrer une institution, il a demandé des renseignements concernant l'abbaye d'Hauterive, lieu où il pourrait se projeter pour un long séjour.

11. Préavis de l'EDFR

Préavis DEFAVORABLE

12. Conclusions / propositions de la direction de l'EDFR

Vu la non-évolution et l'absence de projet concret, du manque de collaboration avec le Service social, la direction de l'EDFR – site Bellechasse préavise défavorablement la libération conditionnelle de l'intéressé. La direction préavise également défavorablement la levée de mesure.

Nous restons à disposition pour tout renseignement complémentaire et vous adressons nos meilleures salutations.

Guido Sturny
Directeur

Tamara Lotta
Assistante sociale
Sig. élo.